

B228D06

Discours

aux "Assises pour l'avenir des quartiers d'habitat social"

Paris, le 28 octobre 1981

J'ai souhaité répondre à votre invitation. J'ai souhaité apporter mon appui à votre initiative.

Je le fais pour souligner combien le gouvernement attache d'importance aux conditions de vie des habitants des quartiers sur le sort desquels vous vous êtes penchés à l'occasion de ces "assises". Hier, ces habitants étaient exclus ; aujourd'hui, c'est une nouvelle citoyenneté que nous entendons leur proposer.

Je le fais aussi pour apporter le soutien de l'Etat à l'effort que les organisations ici représentées ont décidé d'entreprendre pour relever par elles-mêmes le défi que nous lance le devenir incertain de ces quartiers. A l'instigation du Mouvement HLM, dont je salue le dynamisme, elles font le premier pas. L'Etat les en félicite. Au moment où nous entendons décentraliser les initiatives et les responsabilités, nous nous organiserons pour les aider, et pour aider les collectivités locales, qui ont en ce domaine une pleine responsabilité à assumer.

o

o o

A quel problème s'agit-il de répondre ?

Deux révolutions industrielles, celle du XIX^e siècle, celle des années 1950 et 60, ont, à deux reprises, bouleversé les conditions de vie des Français. A deux reprises, elles ont brutalisé les travailleurs.

Il y a un siècle, la première révolution industrielle précipitait les hommes au pied des machines. Elle amenait des millions de paysans à s'entasser, dans des conditions inhumaines, dans des quartiers, des faubourgs, des bâties misérables.

Il y a trente ans, le réveil industriel de la France s'accompagnait d'une nouvelle vague d'urbanisation. Elle s'est faite, malgré l'effort de certaines municipalités, malgré la contribution remarquable des constructeurs sociaux, dans des conditions iniques : les plus pauvres, -une fois encore les travailleurs- ont été, dans la plupart des cas, rejetés au loin. Victimes d'une urbanisation orchestrée par la recherche de la rentabilité, par la poursuite de grands profits et par la spéculation, ils se sont trouvés rejetés : rejetés au loin, hors les murs de la ville ; rejetés en marge, à l'écart des avantages, des occasions de culture et de promotion que peut offrir la ville.

L'urbanisation des vingt dernières années s'est accommodée de la ségrégation ; elle a organisé l'exclusion ; elle prenait le chemin d'une grave coupure de la société : d'un côté les nantis, habitant les beaux quartiers, ou en mesure d'accéder à un habitat individuel dont on a trop fait la panacée ; d'un autre côté les pauvres, les faibles, les immigrés, qu'on condamnait à s'entasser dans ces îlots insalubres qui demeurent des chancres intolérables au cœur de nos villes, et dans ces "grands ensembles" sur le sort desquels les gouvernements précédents baissaient les bras. Certains même s'accompagnaient de cette division de la société, au point d'inviter les HLM à loger le "bas de gamme", -inadmissible formule,- et d'être ainsi les gestionnaires de ghettos autour desquels il ne restait plus, en somme, qu'à poser un cordon sanitaire.

Cette résignation a fait son temps. Nous entendons rendre l'espoir à ceux qui ont pu se sentir exclus de la ville et de la vie, avec la même détermination que nous entendons redonner une pleine citoyenneté à ces exclus de la vie active que sont les chômeurs.

DISCOURS DE MONSIEUR PIERRE MAUROY LE 28 OCTOBRE 1981

022808

La lutte contre le chômage est notre priorité. La lutte contre la mise en marge des millions d'habitants des quartiers d'habitat social va de pair avec cet objectif prioritaire. Chacun sait au demeurant que, chez les jeunes en particulier, chez les immigrés notamment, ceux qui vivent dans ces quartiers sont, bien plus que ceux qui vivent ailleurs, frappés par le chômage.

o
o o

Les Français ont pu s'inguiéter des tensions, des violences parfois, qui naissent dans ces quartiers. Un vent de révolte s'est levé cet été sur certaines banlieues, en particulier dans l'agglomération lyonnaise.

Le gouvernement a déjà entrepris de renforcer la sécurité de ces quartiers et, grâce aux effectifs de police supplémentaires inscrits au budget du ministère de l'Intérieur pour 1982, il continuera de le faire.

Mais le gouvernement sait, -comme vous, qui êtes en première ligne sur ces problèmes, comme les élus locaux, qui ont en cette matière une responsabilité à assumer,- le gouvernement sait qu'il ne s'agit pas seulement de protéger, et moins encore de réprimer.

Il sait qu'il s'agit de rendre l'espoir à ceux qui en sont privés. Il sait qu'il s'agit de rendre un plein droit de cité à ceux qui en sont dépossédés.

C'est au-delà des opérations de police que se trouvent les solutions, parce que c'est au-delà des explosions violentes que se situent les problèmes.

Les problèmes sont ceux de populations délaissées, cantonnées à l'écart de la ville, dans des zones mal reliées aux centres, mal irriguées en services, en commerces, en équipements sociaux, culturels et sportifs. Les problèmes sont ceux de classes surpeuplées, de stages de formation inadaptés, d'établissements scolaires considérés jusqu'ici

.../...

DISCOURS DE MONSIEUR PIERRE MAUROY LE 28 OCTOBRE 1981

D228009

comme déclassés, de bandes d'adolescents désœuvrés, de jeunes, -et notamment de jeunes d'origine étrangère,- sans horizon, sans perspective. Les problèmes, ce sont l'accumulation des problèmes sociaux, aggravés par l'ampleur du chômage, la concentration des handicaps, la formation, aux portes de nos villes, de ghettos lourds de risques sociaux.

Oui, le désespoir de beaucoup, l'angoisse de beaucoup d'autres, l'inquiétude des responsables locaux, le désarroi des gestionnaires HLM, le sentiment d'impuissance des personnels sociaux, tout cela, le Gouvernement le comprend.

Un défi nous est lancé - comme un autre défi plus vaste encore, nous est lancé par la montée du chômage, que nos prédécesseurs jugeaient inéxorable. Nous relèverons ce défi ; nous enrayerons le déperissement qui menace ces quartiers et la désespérance qui atteint leurs habitants, comme nous renverserons la courbe du chômage.

◦◦◦

Relever ce défi, c'est prendre pour priorité, en matière de cadre de vie, d'autres objectifs que ceux qui guidaient la politique précédente. C'est sur ces quartiers défavorisés que nous mettrons l'accent. Nous appliquerons notre volonté politique à donner à chacun, quel que soit son revenu, quels que soient sa race, son mode de vie, son histoire, un habitat lui permettant de se développer et de s'intégrer dans le groupe où il se reconnaît. Nous renforcerons les équipements, l'encadrement scolaire, les services de formation, les occasions données aux jeunes de s'occuper et de s'exprimer, et nous le ferons par priorité dans ces zones deshéritées.

Tel est le sens des "zones d'éducation prioritaire" dont le Ministère de l'Education Nationale met au point le dispositif et qui s'appliqueront avec le Plan de deux ans. Tel est le sens du renforcement spectaculaire des moyens de formation offerts aux jeunes que j'entends mettre en place : mon objectif est qu'à tout jeune de plus de 16 ans, -et en particulier à ceux, défavorisés, qui habitent ces quartiers- soit offerte une formation.

.../...

DISCOURS DE MONSIEUR PIERRE MAUROY LE 28 OCTOBRE 1981

D228010

Tel est le sens du programme prioritaire, également prévu par le plan de deux ans, pour la réhabilitation des quartiers d'habitat social. Pour le Gouvernement, ce programme doit porter notamment sur les aspects suivants :

1/ Il faut améliorer les immeubles et les quartiers ; dès 1981, des crédits importants ont été ouverts en ce sens, et l'effort sera amplifié, vous le savez, avec le budget que le Ministère de l'Urbanisme et du Logement proposera au Parlement.

Je vous demande d'engager, ou de poursuivre, ces programmes avec hardiesse. Mettez l'accent sur les économies d'énergie, qui sont à nos yeux un objectif capital ; ce que vous ferez en ce sens, -et je sais que les HLM ont pour le réaliser des équipes compétentes- sera appuyé avec détermination par le Gouvernement. Il convient de ne pas écarter, car il faut être lucide et courageux, la perspective de destruction de certains immeubles, pour les remplacer, bien entendu, par d'autres logements sociaux. Pensez aux jeunes, qui ont besoin de lieux où se retrouver sans contraintes, pour s'exprimer, faire du bruit, pour vivre ; vous avez le devoir de penser la redéfinition de ces quartiers en fonction de ce qu'ils sont aujourd'hui, et non de ce que nos générations voudraient parfois qu'ils soient.

Pour tous ces travaux, des facilités vous seront données. Je pense en particulier à la nécessaire réforme du "conventionnement" cette procédure, trop largement conçue pour organiser la ségrégation, et que j'avais pour ma part refusée en tant que Président du Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, doit être remplacée par un contrat souple liant la puissance publique au gestionnaire de logements. Je sais que le Ministre de l'Urbanisme et du Logement étudie avec vous les procédures qui se substitueront au conventionnement.

2/ Il faut établir une gestion sociale de ces quartiers.

L'attribution des logements doit être principalement le fait des communes. C'est de leur entente et de l'élaboration de règles arrêtées ^{avec les} d'accord ~~parties~~ que j'attends la lutte contre les tendances ségrégatives, au niveau notamment de l'agglomération.

DISCOURS DE MONSIEUR PIERRE MAUROY LE 28 OCTOBRE 1981

D228D11

La gestion sociale, c'est aussi la recherche de nouveaux Rapports entre bailleurs et locataires. Le projet de loi que M. Roger QUILLIOT a fait adopter ce matin par le Conseil des Ministres est exemplaire : il jette les bases d'un droit nouveau de l'Habitat. Je sais que je peux compter sur les organismes d'HLM et les autres gestionnaires sociaux pour jouer pleinement le jeu de la transparence de la concertation et, dans de nombreux domaines de la co-gestion.

C'est à leur capacité à avancer sur ces voies que nous jugerons de leur vocation sociale, et que les statuts qui sont les leurs demeureront pleinement justifiés. Exemplaires hier, les HLM doivent le rester demain, et je les invite à l'être sur le plan-là.

3/ Améliorer le domaine bâti, veiller aux équilibres sociaux ; en troisième lieu, je vous invite - et j'ai compris que telle était votre ambition - à promouvoir pour ces quartiers des programmes globaux de développement économique et social.

Le Gouvernement est décidé à aider en ce sens les collectivités locales, qui doivent être les maîtres d'ouvrage de ces programmes. Elles ont à définir des actions d'ensemble prenant en compte toutes les causes complexes, toutes les conséquences, des situations locales, en proposant des projets coordonnés dans l'ensemble des domaines suivants : transports, réhabilitation des immeubles et des espaces, aide au logement, garde des enfants, éducation, emploi et formation des jeunes, sécurité, équipements commerciaux et de loisirs, - tout ce qui, en somme, détermine la vie quotidienne.

C'est un tel programme que j'ai demandé aux responsables de l'agglomération lyonnaise de mettre au point. Dès qu'il le sera, nous appliquerons à sa réalisation des moyens exceptionnels. Le Plan nous invite, pour quelques dizaines de quartiers en situation critique, à concevoir des actions d'ensemble marquant leur autonomie par rapport aux règles et aux normes actuelles. Il nous invite surtout à coordonner l'action des divers services, qui trop souvent travaillent en ordre dispersé.

.../...

Je viens vous dire que nous le ferons. Et je viens vous dire aussi que cette grande entreprise, marqué du sceau de la solidarité, ne doit pas à mes yeux, se borner à vingt ou trente "grands ensembles" ; elle doit, de manière souple mais volontaire, s'appliquer à des centaines de quartiers périphériques, parfois de petite dimension, où se posent des problèmes semblables.

◦◦◦

Mais je suis surtout venu vous dire -et c'est par là que je terminerai- que le Gouvernement n'entend pas, en cette matière, tout faire.

Le premier et le dernier mot doivent rester aux collectivités locales. Je les appelle à ouvrir les yeux, et à agir.

Mais il faut aussi que ceux qui ont leur part de responsabilité dans la gestion des quartiers et dans le soutien des populations qui les habitent, prennent l'initiative. Et je sais combien leur métier, -celui des gestionnaires notamment- est aujourd'hui difficile.

Vous avez pris l'initiative, en préparant depuis près d'un an ces assises, et en les tenant aujourd'hui. Je salue vos efforts, et j'exprime notre intention de les accompagner.

La décentralisation, à laquelle chacun sait combien nous sommes attachés, ce n'est pas seulement le transfert des pouvoirs de l'Etat aux collectivités régionales ou locales. C'est aussi la reconnaissance par l'Etat de l'aptitude qui doit être celle de mouvements, organisations ou associations d'intérêt général, à prendre en charge eux-mêmes la résolution de problèmes d'importance nationale.

Ce que vous vous proposez de faire ici, et ce que vous nous demandez de faire avec vous, répond à cette conception.

Je vous apporte donc l'appui du Gouvernement. La présence à mes côtés du Ministre de l'Urbanisme et du Logement et du Ministre de la Solidarité Nationale, de même que l'intégration de ces préoccupations

.../...

DISCOURS DE MONSIEUR PIERRE MAUROY LE 28 OCTOBRE 1981

D228D13

dans le Plan, vous montrent notre détermination.

Pour que cette détermination soit partagée partout, par les régions, les départements et les municipalités, il faut leur parler, les aider à poser les problèmes des quartiers d'habitat social, et les aider aussi, grâce à l'expérience déjà acquise, à dégager et à mettre en oeuvre des solutions appropriées.

Pour sa part, l'Etat s'organisera en conséquence. Il s'engage à constituer une commission nationale regroupant les partenaires que vous rassemblez ici, et les administrations concernées. Il fait sienne la proposition conjointe des Ministres concernés appuyée par les différents partenaires d'en confier la présidence à mon ami, Hubert DUBEDOUT.

Chacun sait les réalisations exemplaires -y compris pour la réhabilitation de quartiers dégradés- qui ont été menées à bien sous son égide à GRENOBLE. Je suis sûr qu'il saura, à la tête de cette commission, donner au mouvement qui est lancé aujourd'hui beaucoup d'ampleur et beaucoup d'efficacité.

L'Etat appuiera, pour leur réalisation, les programmes de réhabilitation qui se présenteront comme des plans d'ensemble, englobant tous les aspects de la vie quotidienne, et associant tous les partenaires, y compris les habitants, à leur conception et à leur réalisation.

L'Etat soutiendra ces programmes en adaptant les diverses procédures d'intervention, et en mobilisant les multiples financements sectoriels ; il attend de certains d'entre vous, qui disposez de crédits publics ou para-publics, - caisse d'allocations familiales et surtout gestionnaires du 1% des entreprises, - une contribution prioritaire à ces actions.

◦◦◦

.../...

DISCOURS DE MONSIEUR PIERRE MAUROY LE 28 OCTOBRE 1981

0228014

Mesdames et Messieurs, vous avez ouvert la voie à la recherche de solutions souples et décentralisées à un grand problème de notre civilisation urbaine. Ce problème est un défi. Nous n'avons pas posé le problème ; nous relèverons le défi ; et nous croyons pouvoir le faire mieux que d'autres, avec plus de détermination, dans un esprit de solidarité nationale.

De la même manière, - et je vous invite à vous mobiliser aussi sur ce sujet,- nous entendons porter le coup de grâce aux taudis et à l'insalubrité, et soutenir les initiatives et les organismes qui permettront la réhabilitation des vieux quartiers et le maintien des populations pauvres, et notamment des populations âgées qui les occupent. Je vous propose que notre prochain rendez-vous soit consacré à ce thème.

Pour ces quartiers d'habitat social qui nous occupe aujourd'hui, et, où tant de jeunes rongent leur frein, où tant de chômeurs attendent des lendemains meilleurs, où tant de tensions couvent aux portes de la ville, il vous revient de passer maintenant à grande échelle, des intentions à l'action. Conduisez cette action avec vigueur, avec audace, dans cet esprit de solidarité qui ancre ce changement auquel, ainsi, vous participerez.

Elus, HLM, organismes sociaux, prenez vos responsabilités, sans tout attendre de l'Etat. Celui-ci vous aidera d'autant mieux que vous agirez par vous-mêmes et ensemble.

Et gardez ceci à l'esprit : il s'agit moins de réhabiliter des immeubles que de redonner vie à des hommes, des femmes et des enfants. Il s'agit moins de rentabiliser des patrimoines que de redonner droit de cité à ceux qui étaient hier condamnés à l'exclusion. Il s'agit moins de dispenser des secours que de rendre aux victimes d'une société d'injustice leurs pleines chances dans la vie et leur dignité dans le monde.

Non à la mise en marge, oui à la nouvelle citoyenneté pour les plus pauvres et les plus faibles : tel est le but que je propose à votre action.